

LES PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

LE MASSACRE DES DOMINICAINS D'ARCUEIL

(Suite)

Le lendemain, Léo Meillet et les officiers commençaient à ne plus se trouver en sûreté au fort de Bicêtre.

L'armée approchait, et la situation pouvait devenir périlleuse ; ils résolurent d'évacuer et de se replier sur Paris, où de nombreuses barricades bien munies d'artillerie permettaient de continuer la résistance et où les rues enchevêtrées des quartiers excentriques promettaient une fuite presque assurée. On procéda donc au départ, qui se fit d'une façon un peu précipitée, mais on n'oublia pas le butin recueilli la veille sur l'ennemi dans la maison des dominicains. Toutes les voitures disponibles furent employées à le charrier vers Paris. L'évacuation avait été tellement rapide que l'on abandonna les captifs dans leur casemate ; ils eurent un moment d'espoir et s'imaginaient que "Versailles" arriverait à temps pour les délivrer. Ils avaient compté sans Serizier qui pensait à eux et le leur prouva. Un détachement du 185^e bataillon vint les chercher et les emmena. Les deux enfants et deux domestiques belges, ayant démontré leur nationalité étrangère, avaient été relâchés ; un père Rousselin, grâce à des habits laïques qu'il avait revêtus avant l'arrestation, put s'évader entre le fort de Bicêtre et le mur d'enceinte. Les otages, tous reconnaissables à leur ample robe noire et blanche, étaient donc au nombre de vingt lorsqu'ils pénétrèrent dans la barrière de Fontainebleau.

A travers les huées, les injures, les imprécations de la foule, ils arrivèrent place d'Italie—que l'on appelait alors la place du général Duval—à ce vaste rond-point où aboutissent l'avenue d'Italie, l'avenue de Choisy, le boulevard de la Gare et la rue Mouffetard ; on les fit entrer dans la mairie du XIII^e arrondissement. L'armée française, arrêtée pendant toute la journée de la veille par l'artillerie fédérée de la Butte-aux-Cailles qui bat Montrouge, n'aurait pu franchir les ravins de la Bièvre que dans la matinée du 25 mai ; elle vint d'installer derrière le chemin de fer de Sceaux, une batterie dont les projectiles ricochent jusque sur la place d'Italie. La mairie du XIII^e arrondissement n'est plus tenable, on emmène les dominicains, mais pas avant qu'ils aient vu fusiller sous leurs propres yeux un homme accusé de connivence avec les Versaillais. On les conduit presque au pas de course, avenue d'Italie, no. 38, à la geôle disciplinaire du secteur ; lorsqu'embarrassés dans les plis de leurs vêtements, ils ne marchaient pas assez vite, on leur donnait des coups de crosse en disant, par allusion à leur costume noir et blanc : "Hue donc, la pie !" Ils furent écroués dans la prison. Là, Serizier les tenait en main ; il était le maître de leur sort. Dès la veille, en prévision de l'événement qu'il avait préparé, voulant avoir dans sa geôle un homme sur le dévouement duquel il pût compter, il y avait nommé comme gardien-chef son ami Louis Boin, c'est-à-dire Bobèche. La prison était pleine, elle contenait 97 personnes arrêtées dans le quartier et conservées à la disposition de Serizier. Bobèche, fatigué d'avoir écrit vingt noms et autant de numéros à la suite les uns des autres, avait été boire un "canon" pour reprendre des forces.

En son absence des fédérés vinrent à la prison disciplinaire demander les dominicains pour aider à faire des barricades. Un gardien nommé Bertrand, qui suppléait Bobèche et qui conservait encore quelque respect pour le caractère religieux, ne put jamais se résoudre à envoyer les prêtres travailler à pareille besogne ; il osa prendre sur lui de mal interpréter l'ordre transmis et de livrer à leur place quatorze gardes nationaux emprisonnés pour irrégularité dans le service. Bobèche ne tarda pas à revenir : il était furieux contre Bertrand, qu'il accusait de faire verser le sang des patriotes et de ménager celui des cu-

rés. Il avait amené avec lui un détachement du 101^e bataillon, et il ordonna d'aller immédiatement chercher les calotins. Bertrand refusa d'obéir à une injonction verbale, il voulut dégager sa responsabilité, exigea un ordre écrit et un reçu. Bobèche fut obligé de céder, il écrivit : *Je soussigné délégué comme gardien chef par le colonel Cerisier à la maison disciplinaire de la 13^e légion prend sur moi responsabilité d'envoyer, pour travailler aux barricades, d'après les ordres que j'en ai reçus les vingt prisonniers écroués sous les numéros 98 à 116 : BOIN. Paris, 25 mai 1871.* Bertrand alors ouvrit la porte de la geôle, et Bobèche cria :

"Allons, vieilles soutanes, levez-vous et arrivez à la barricade."

Les dominicains se présentèrent dans l'avenue, ils aperçurent le détachement du 101^e ayant à sa tête Serizier.

Cette fois les dominicains se crurent perdus ; ils se trompaient, leur agonie devait se prolonger encore. Le procureur, le père Cotrault, arrivé sur le seuil de la prison, s'arrêta et dit :

"Nous n'irons pas plus loin ; nous sommes des hommes de paix ; notre religion nous défend de verser le sang ; nous ne pouvons nous battre ; nous n'irons pas à la barricade ; mais nous sommes infirmiers, et jusque sous les balles nous irons chercher vos blessés et nous les soignons."

On allait probablement passer outre et les forcer à marcher, mais il y eut hésitation dans le détachement des fédérés. Serizier sans doute eut peur de n'être pas snivi ; il dit alors au père Cotrault :

"Vous promettez de soigner nos blessés ?

—Oui, nous le promettons, répondit le procureur, et du reste, vous savez que nous l'avons toujours fait !"

Serizier fit un signe à Bobèche, qui réintégra les dominicains dans la geôle. Ils ne se faisaient plus d'illusion, ils sentaient bien que le moment de répit qu'ils venaient d'obtenir ne serait pas de longue durée ; ils se mirent en prières et se confessèrent les uns les autres.

Peut-être auraient-ils été sauvés, si Serizier n'eût appris des nouvelles qui l'exaspérèrent. Des hommes venant du quartier des Ecoles avaient pu gagner l'avenue d'Italie pour essayer de combattre encore ; ils racontaient que le Panthéon, la grande citadelle de l'insurrection, avait été pris par les Versaillais avant que l'on ait eu le temps de le faire sauter—que Millière avait été fusillé, et que les troupes françaises occupaient la prison de la Santé. Le cercle qui bientôt allait enfermer les fédérés du XIII^e arrondissement se resserrait de plus en plus ; fallait-il fuir ? fallait-il résister encore ? Bien des gardes nationaux s'esquivèrent. Serizier se démenait et criait :

"Il faut tout brûler !"

Il entra chez un marchand de vin et but coup sur coup plusieurs verres d'eau-de-vie. Sa nature de loup-cervier, excitée par l'alcool, par la défaite, par la bataille, par la vue du sang qui rougissait les pavés, apparut dans toute sa hideur.

"Ah ! c'est comme ça, disait-il en frappant du poing sur le comptoir d'étain ; eh bien ! il faut que tout le monde crève !"

Il se jeta dans l'avenue :

"Allons ! allons ! des hommes de bonne volonté pour casser la tête aux curés !"

Quelques fédérés accoururent ; à la tête de la bande, on vit se présenter deux femmes ; l'une d'elles dit à Serizier :

"Mets donc mon fusil au cran de repos, j'ai pas la force."

Là, comme dans toutes les tueries de la dernière heure, les femmes donnèrent l'exemple. Pendant ces tièdes journées de mai, au renouveau, la femme exerça sur les hommes une influence extraordinaire. Vêtue du court jupon dégagéant les jambes, le petit képi ou le bonnet hongrois campé sur l'oreille, serrée dans la veste ajustée qui la faisait valoir, elle se promenait hardiment au milieu des combattants comme une promesse, comme une récompense ; échauffée par cette vie anormale, se rappelant les actrices qu'elle

avait vu galopper au cirque sur des chevaux empanachés, fière de son uniforme, de son fusil, elle surpassa l'homme en bravades extravagantes, lui fit honte de ne pas savoir assez bien tuer et l'entraîna à d'épouvantables crimes dont son tempérament nerveux la rendait peut-être irresponsable : énergie factice et morbide qui se brisait parfois tout à coup ; celles qui avaient été les plus violentes, les plus intrépides, qui derrière les barricades avaient fait des prodiges de courage, lorsqu'elles se voyaient face à face avec un de nos soldats armés, se laissaient tomber et, les mains jointes, criaient : "Ne me tue pas !"

Serizier félicita les deux "héroïnes," ramassa ses fédérés, les étaga le long de l'avenue d'Italie auprès de la prison disciplinaire, fit venir son ami Bobèche et causa quelque temps avec lui. Il était alors environ quatre heures, tout l'horizon occidental de Paris disparaissait derrière la fumée des incendies, partout la canonnade était si brutale que la terre tremblait ; la ville entière n'était qu'un horrible champ de bataille.

"Y êtes-vous ?" s'écria Serizier.

Une des femmes armées, placée à ses côtés, répondit :

"Oui, pas un n'échappera !"

Le groupe de ces assassins faisait face à la porte de la maison disciplinaire. Bobèche, qui tenait à la main son fils âgé de six ans—il faut commencer l'éducation des enfants de bonne heure—pénétra dans la geôle et, ouvrant la porte de la chambre, il cria avec un gros blasphème :

"Alons ! les calotins, arrivez, et saisissez-vous, il n'est que temps."

Les dominicains se levèrent ; un d'eux, se tournant vers les autres détenus, leur dit :

"Priez pour nous !"

Ils s'assemblèrent près de l'issue donnant sur l'avenue d'Italie. Bobèche sortit sur le trottoir, ayant toujours son fils auprès de lui ; il s'adressa aux pères de Saint-Dominique et leur cria :

"Sortez l'un après l'autre !"

Le premier qui s'avança fut le père Cotrault ; il n'avait pas fait trois pas qu'il était frappé d'une balle ; il leva les bras vers le ciel, dit :—Est-il possible ?—et tomba.

Le père Captier se tourna vers ses compagnons, et d'une voix très-douce, mais très-ferme :

"Allons, mes enfants ! pour le bon Dieu !"

Tous à la suite s'élancèrent en courant à travers la fusillade.

Une des femmes, la plus jeune, une petite blonde assez jolie, s'était jetée au milieu de la chaussée, au risque de recevoir des coups de fusil ; elle chargeait et déchargeait son chassepot, criant :

"Ah ! les lâches, ils se sauvent !"

Ce ne fut pas une boucherie, ce fut une chasse. Le pauvre gibier humain se hâtait, se cachait derrière les arbres, courait le long des maisons ; aux fenêtres, des femmes applaudissaient ; sur les trottoirs, des hommes montraient le poing à ces malheureux ; tout le monde riait. Quelques-uns des plus alertes, plus favorisés du sort que les autres, purent se précipiter dans les rues latérales et échapper à la fusillade. Douze dominicains furent abattus presque devant la chapelle Bréa ; un d'eux, secoué par un mouvement spasmodique, agita la tête ; Serizier cria :

"Tirez, mais tirez donc, ce gueux-là grouille encore !"

On se hâta de lui obéir ; le cadavre reçut trente et un coups de fusil.

Serizier était content, mais non pas satisfait. Il ordonna à ses hommes, à ses fédérés du 101^e de l'attendre, car la besogne n'était pas finie. Il rentra dans la geôle, prit lui-même le livre d'écrou et se mit en devoir de faire l'appel de ceux qu'il voulait tuer ; mais il tenait à ne pas les assassiner sans y mettre les formes. En imitation de ce qu'il avait déjà vu faire et "pour se conformer aux lois," il déclara qu'on allait installer une cour martiale, se nomma naturellement président et prit pour assesseur, pour accusateur public, un certain Terna, qui avait fait fonction de

surveillant adjoint à la prison disciplinaire du IX^e secteur. Un vieux lieutenant nommé Busquant allait et venait d'un air indifférent, sortant de la geôle, y rentrant, paraissant surveiller ce qui se passait à l'extérieur et échangeant parfois un coup d'œil avec Serizier. Au moment où, ayant dressé une liste de détenus, Serizier ordonnait à Bobèche d'extraire un prisonnier désigné, Busquant entra précipitamment, se pencha vers lui, et lui dit quelques paroles à voix basse. Le colonel de la 13^e légion lâcha les peperasses qu'il tenait en mains, fit un bond, traversa l'avenue, se jeta dans une des maisons qui communiquent avec l'avenue de Choisy et disparut. Le lieutenant Busquant lui avait annoncé que les troupes françaises arrivaient par l'avenue d'Italie et que la cavalerie du général Du Barail montrait déjà ses têtes de colonne. La position était à la fois tournée et cernée ; Serizier le comprit et s'esquiva. Lorsque les troupes arrivèrent, elles ne purent que ramasser les cadavres des dominicains affreusement mutilés !

(La suite au prochain numéro.)

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

M. Louis Jaccoliot vient de publier chez Dentu son second *Voyage au pays des Éléphants*, avec illustrations de Riou. Cette nouvelle relation contient des renseignements fort curieux sur l'île de Ceylan. Je passe plus rapidement sur les détails de la vie des Indous, et sur les productions littéraires de leur civilisation actuelle, et j'arrive au chapitre consacré aux éléphants. M. Jaccoliot donne quelques détails authentiques sur eux, et j'avoue que, pour mon compte, rien ne m'étonne de ces merveilleuses bêtes qui poussent la bonté jusqu'à prendre l'homme au sérieux. Après avoir rectifié quelques hérésies proférées par M. d'Orbigny sur le doux colosse roi des pachydermes, M. Jaccoliot cite à l'appui de son plaidoyer les faits suivants :

J'ai vu un éléphant nouvellement dressé aller faire des commissions lointaines ; d'abord, c'est un serviteur qui le conduit, puis un enfant, et on finit par le laisser aller seul, sans qu'il se trompe jamais ni de route ni de lieu de destination. Deux ou trois jours après, il rentre sa commission faite, et, en attendant le jour où il recommencera son voyage hebdomadaire, il va ramasser dans les forêts du bois et des fruits pour la famille de son maître, de l'herbe et des jeunes pousses de bambou dans le jungle pour la nourriture des bufflons et la sienne, et, le soir venu, il manœuvrera le balancier dont les Indous se servent pour puiser de l'eau, et, pendant une heure ou deux, selon les besoins, arrosera les rivières et les champs de bétel.

J'ai vu des éléphants, loués comme portefaix pendant un certain temps, faire tous les jours le service, et, le soir venu, s'en aller, ni plus ni moins qu'un homme de peine, coucher chez eux, c'est-à-dire chez leurs maîtres...

J'en ai vu d'autres, dans les monts Kotmalés, à Ceylan, couper, sur des hauteurs inaccessibles, avec de larges cognées dont on leur avait enseigné l'usage, des arbres gigantesques dont le tronc servait, dans la marine, à construire des quilles de navires, les ébrancher à deux ou trois, selon la masse, les charger sur leurs épaules et les apporter à Colombo, sur le port, où d'autres éléphants les recevaient et les empilaient selon toutes les règles de l'art.

Qu'on s'adresse à tous les capitaines au long cours de Marseille, Bordeaux, Nantes, le Havre, qui ont fréquenté ces contrées, et notamment les ports de la côte ouest de Ceylan... il n'en est pas un seul qui me donnera un démenti.

"Un soir, dit le major Skinner, officier anglais qui a vécu longtemps dans l'Inde, je me promenais à cheval dans la forêt près de Kandy. Tout à coup, mon cheval s'arrête, effrayé d'un bruit qui se faisait dans la forêt. On entendait le cri *Oourmph ! oourmph !* sourdement répété. Je vis bientôt d'où venait ce cri : c'était un éléphant domestique qui, laissé à lui-même, avait entrepris un travail difficile : il s'efforçait de transporter une lourde poutre qu'il avait chargée sur ses défenses ; mais le sentier était trop étroit, il était forcé d'incliner la tête tantôt à droite, tantôt à gauche. Cet exercice lui faisait pousser des grognements de mauvaise humeur. Dès qu'il nous aperçut, il leva la tête, nous considéra un instant, jeta son fardeau à terre et se rangea de côté, contre le bois, pour nous livrer passage. Mon cheval tremblait de tous ses membres. L'éléphant le remarqua, s'enfonça encore plus avant dans le fourré, et répéta son *oourmph* sur un ton plus doux, et comme pour nous encourager. Mon cheval tremblait toujours. Enfin, il franchit le chemin ; aussitôt l'éléphant reparut, reprit sa poutre et continua son pénible travail."